



COMMISSION DES LOIS

Communiqué de presse

Paris, le 14 septembre 2016

La mission de contrôle et de suivi de la mise en œuvre des lois de réforme territoriale de la commission des lois poursuit ses travaux en Auvergne-Rhône-Alpes les 15-16 et 22-23 septembre 2016

La mission de contrôle et de suivi de la mise en œuvre des lois de réforme territoriale poursuit ses travaux en Auvergne-Rhône-Alpes, à l'initiative de ses rapporteurs, MM. Mathieu Darnaud (Les Républicains – Ardèche), René Vandierendonck (Socialiste et républicain – Nord), Pierre-Yves Collombat (Rassemblement démocratique et social européen – Var) et Michel Mercier (UDI-UC – Rhône).

Ce déplacement s'organisera en deux étapes : la première, les jeudi 15 et vendredi 16 septembre 2016, à Chambéry et à Lyon et la seconde, les jeudi 22 et vendredi 23 septembre 2016, à Aurillac et à Clermont-Ferrand.

La mission examinera les grands volets de la réforme territoriale inscrits à chacun de ses déplacements : fusion des deux anciennes régions Auvergne et Rhône-Alpes (détermination des politiques publiques de la nouvelle collectivité, réorganisation de ses services et, parallèlement, celle des services territoriaux de l'État) ; révision des schémas départementaux de coopération intercommunale ; création de communes nouvelles ; mise en place de la métropole de Lyon.

Des questions spécifiques complèteront ce programme. À Chambéry, deux réunions seront organisées, l'une sur le projet de fusion des deux départements savoyards, l'autre sur la compétence tourisme et ses enjeux pour les stations de montagne. À Aurillac, le développement économique et l'aménagement du territoire seront à l'ordre du jour, dans un département enclavé et éloigné des centres économiques de la nouvelle région.

Les travaux de la mission sont consultables à l'adresse suivante :

http://www.senat.fr/commission/loi/missions_de_controle/mise_en_oeuvre_lois_de_reforme_territoriale.html

Contact presse : Mathilde Dubourg - 01.42.34.25.11 - presse@senat.fr